

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.8161 - ARDIAN / QUALIUM / KERMEL

SECTION 1.2

Description de la concentration

L'opération notifiée consiste en l'obtention par les fonds gérés par la société de gestion ARDIAN France de droits de veto sur l'adoption des décisions stratégiques leurs conférant un contrôle conjoint de la société KEMIDE et de ses filiales (dont sa filiale principale KERMEL) actives dans le secteur de la fabrication et la vente de fibres aramides résistantes à la chaleur et au feu aux côtés des fonds gérés par QUALIUM INVESTISSEMENT (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation – France). KEMIDE et ses filiales sont actuellement contrôlées exclusivement par les fonds gérés par QUALIUM INVESTISSEMENT.

L'opération envisagée est une opération de refinancement qui a pour objet de donner à KEMIDE SAS et ses filiales les moyens de poursuivre son développement dans le secteur de la fabrication de fibres aramides résistantes à la chaleur et au feu.

Commission européenne, DG COMP MERGER REGISTRY, 1049 Bruxelles, BELGIQUE
Europese Commissie, DG COMP MERGER REGISTRY, 1049 Brussel, BELGIË

Tel: +32 229-91111. Fax: +32 229-64301. E-mail: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu.